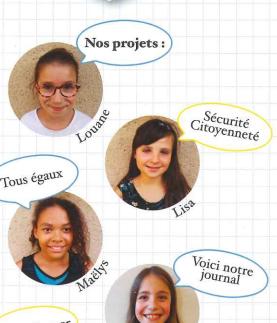
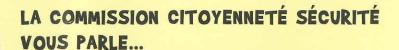


LE CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS PUBLIE SON PETIT JOURNAL!





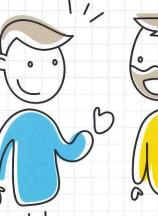


- de l'accéssibilité des personnes à mobilité réduite dans notre commune
- des aménagements mis en place à cet effet
- des stationnements PMR et leur réglementation
- des comportements à adopter pour faciliter la circulation et l'accessibilité

+ LE QUIZZ PU CCE !

















Accessibilité

Situation de handicap

Respect

PMR

Amende 135 €

Time⁰

L'ACCESSIBILITÉ ? QU'EST-CE QUE C'EST

C'est la possibilité d'avoir accès facilement à un lieu, un objet, ou une personne.

Pour qu'un lieu public soit accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR), il doit être aménagé de façon à ce qu'elles puissent y entrer et s'y déplacer **en toute autonomie.**

Une personne à mobilité réduite c'est une personne âgée, une personne avec problèmes de santé, une personne avec déficiences, des personnes avec charges, poussettes etc... c'est nous!

Par exemple, un cinéma accessible à tous est équipé d'une pente légèrement inclinée, pour le passage des fauteuils roulants.

Les personnes à mobilité réduite doivent pouvoir accéder, circuler et utiliser les équipements et les services des établissements recevant du public.

La question de l'accessibilité est l'affaire de tous! Elle nous renvoie au regard que nous portons sur les personnes en situation de handicap, à nos engagements collectifs pour prendre en compte ces situations dans l'élaboration de nos projets, mais aussi à notre comportement individuel au quotidien.

Notre commune prend en compte les questions d'accessibilité pour tous au travers de toutes ses réalisations.

ANSE ?

Favoriser l'accessibilité des espaces et des bâtiments publics, c'est permettre aux personnes à mobilité réduite de participer à la vie sociale, culturelle et économique de la commune.

C'est surtout développer une qualité d'usage pour tous.



Rampe d'accès : Mairie (Salle Lucien Blanchad) Cantine Ecole Marcel Pagnol, Ecole René Cassin



Ascenseur: Ecole René Cassin, Ecole Ninon Vallin, Salle Lucien Blanchard/salle Conseil Municipal



Toilettes : Foyer Rural & Salle Lucien Blanchard



Passage piétons podotactile : Avenue de la libération

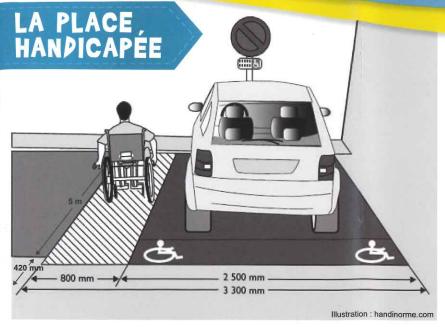


Parkings avec place handicapé



Ansolia 5 places handicapées

Sur l'ensemble de la commune, les emplacements handicapés ont été mis aux normes... et d'autres mesures sont prévues ou en cours de réalisation.



Toute personne en situation de handicap titulaire d'une carte de stationnement doit pouvoir librement stationner et cheminer jusqu'à sa destination. Les places lui étant réservées doivent faire l'objet d'une signalisation et d'un marquage spécifique.

Désormais l'arrêté du 1er aout 2006 précise qu'il faut avoir au minimum 2% du nombre total de places prévues pour le pubic.

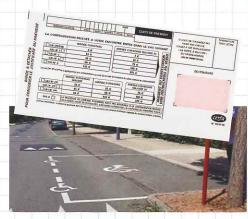
JE ME GARE SUR UNE PLACE HANDICAPÉE ?

En cas d'infraction constatée, l'automobiliste s'expose à une amende dont le montant correspond à celui des contraventions de 4^{ème} classe soit **135** €.

Pour pouvoir vous garer sur une place handicapée, une carte handicape doit figurer à l'intérieur de votre véhicule et être placée en évidence au niveau du pare-brise.

La réglementation interdit de se garer sur une place de parking réservée aux handicapés dès lors que votre véhicule ne dispose pas d'une carte prévue à

cet effet.



COMPORTEMENT À AVOIR

NOS COMPORTEMENTS POUR FACILITER LA CIRCULATION ET L'ACCESSIBILITÉ

COMPORTEMENT À ÉVITER

Je rentre mes containers poubelle ainsi je libère les trottoirs pour les piétons et les personnes en situation de handicap

Je me décale pour ne pas gêner le passage sur le trottoir

Certaines personnes peuvent avoir besoin d'aide pensez-y!

Ne vous garez pas sur les trottoirs ou passages piétons

Attention à **ne pas encombrer le passage** avec vos pots de fleurs, cartons, etc...

Ne vous garez pas sur un emplacement réservé si vous n'êtes pas handicapé

Piétons, parents avec des poussettes, personnes en situation de handicap, personnes agées... nous sommes tous concernés!



QUIZZ PU CCE

- 1. « Je suis pressé mais je n'en ai pas pour longtemps! »
- a je me gare sur le trottoir
- je me gare sur une place signalée « personne handicapée uniquement » car je n'en ai pas pour longtemps
- o je perds un peu de temps, mais je vais me garer un peu plus loin
- 2. À partir de quel âge il nous est interdit de faire du vélo sur le trottoir?
- il n'y a pas d'âge
- 6 8 ans
- 12 ans
- 3. Qu'est-ce que le handicap?
- 1 une personne en fauteuil roulant
- (b) un ensemble de difficultés limitant les capacités d'une personne
- o une maladie

- 4. Je croise une personne en fauteuil roulant qui a besoin d'aide pour ramasser un objet tombé au sol:
- je lui propose de l'aider en ramassant l'objet
- 🕕 je l'ignore
- o je prends la fuite

Réponses du Quizz : Ic - 2b - 3b - 4a

LES MOTS MÉLÉS DU CCE

G	Α	L	Н	E	В	F	С	Α	R	Т	S	1	А	R
J	M	D	Ε	L	N	Α	U	Ε	L	1	S	Α	M	E
L	0	Α	Υ	R	G	1	R	G	U	Α	N -	T	0	S
M	N	Α	C	С	E	S	S	1	В	1	L	1	Т	Ε
В	K	Р	E	C	L	0	Α	D	1	J	Ε	R	T	N
Т	E	J	N	U	0	P	С	U	G	0	M	M	Е	S
Α	U	T	О	N	0	M	1	E	0	U	T	E	R	1
R	L	F	Α	Н	Т	U	Р	N	D	R	G	H	U	В
Υ	Α	Α	E	L	С	Υ	E	Α	Υ	Α	S	1	X	1
Z	V	S	Α	N	T	Е	J	C	G	L	0	V	Α	L
Н	N	D	1	S	S	D	E	N	U	N	S	0	S	1
E	X	С	D	E	Р	1	Α	F	M	U	Е	1	M	S
J	Q	В	E	Т	0	L	L	0	R	D	U	R	1	E
Α	Ī	0	T	1	M	Р	1	R	Α	Р	1	R	Ε	R
Р	W	U	S	Ε	C	U	R	1	T	E	Z	E	L	U

ACCESSIBILITE
ACCOMPAGNER
AIDE
AUTONOMIE
LANGAGE
SANTE
SECURITE
SENSIBILISER



Place du Général de Gaulle 69480 Anse www.mairie-anse.fr Une voiture qui empêche la sortie d'un fauteuil de sa place handicapée

